

Musique

Option facultative Musique



OBJECTIFS :

L'option musique au lycée Guillaume Budé de Limeil Brévannes est une option qui permet aux jeunes musiciens de tous niveaux et de toutes influences musicales de pratiquer la musique ensemble. Elle est ouverte à tous, quel que soit le niveau musical de l'élève (la pratique en conservatoire en parallèle n'est pas obligatoire).

Les 3 activités proposées dans cette option sont :

1. la préparation aux épreuves du baccalauréat (option facultative pour toutes les séries)
2. la pratique instrumentale et/ou vocale en groupe ou seul avec l'instrument de son choix, quel que soit le répertoire (variété, rock, jazz, classique). L'élève doit apporter son instrument sauf le piano.
3. L'acquisition d'une culture musicale par l'étude d'œuvres de l'histoire de la musique couvrant tous les domaines (musique savante, jazz, variété, musiques du monde, etc.)

MODALITÉS :

1 h 30 par semaine, le mercredi après-midi, ouverte à tous quel que soit votre niveau

- ouverture sur le monde musical
- enrichissement des connaissances acquises au collège
- préparation au niveau de terminale
- pratique musicale et diversifiée

PROJET :

- Pratique instrumentale collective et préparation de la pièce instrumentale jouée lors de l'épreuve au baccalauréat.
- culture musicale et entraînement à l'épreuve du baccalauréat (commentaire comparé)
- l'épreuve du baccalauréat :
 - ⇒ elle est uniquement orale. Durée de l'épreuve : 40 minutes
 - ⇒ option ayant un coefficient 2 (seuls les points au dessus de la moyenne sont comptabilisés)
 - ⇒ les élèves doivent faire une étude comparée entre une œuvre au programme étudiée dans le courant de l'année et une œuvre inconnue
 - ⇒ ils doivent également présenter une pièce instrumentale (ou vocale) au choix du candidat.